GOLF EMERAUDE

LE SPECIALISTE DU GOLF

NOUVEAUTÉ
Extension de 70 m² espace dédié aux chaussures

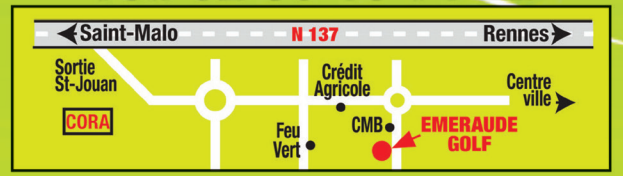
GOLF EMERAUDE

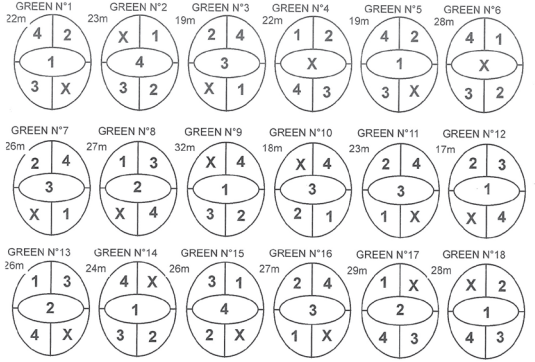
Du débutant au joueur confirmé

Horaires d'été : 9h30 - 12h30 et 14h00-19h00
En dehors de l'été : 9h30 - 12h30 et 14h00-18h30

A l'intérieur du magasin SIMULATEUR de GOLF

26 bis, rue de la Lande
35430 Saint-Jouan-des-Guérêts
Tél. 02 99 19 71 22





Positions de drapeau



Links 1926 GOLF de Saint-Cast
Côte d'Emeraude

Route du Golf • Saint-Cast-le-Guildo
Tél : 02 96 41 91 20 • accueil@golf-st-cast.com
www.golf-st-cast.com

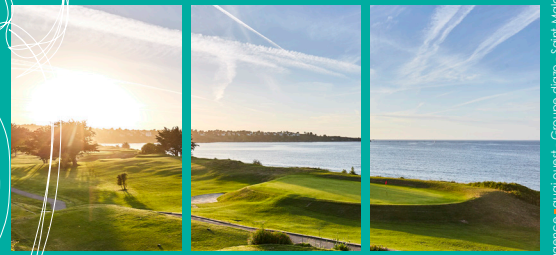


Carte de Score

Bienvenue au

Links 1926 GOLF de Saint-Cast
Côte d'Emeraude





agence • quai ouest - Groupe diazo - Saint-Malo

GOLF DE SAINT-CAST 1926 Côte d'Emeraude

★★★★ Golf Stars

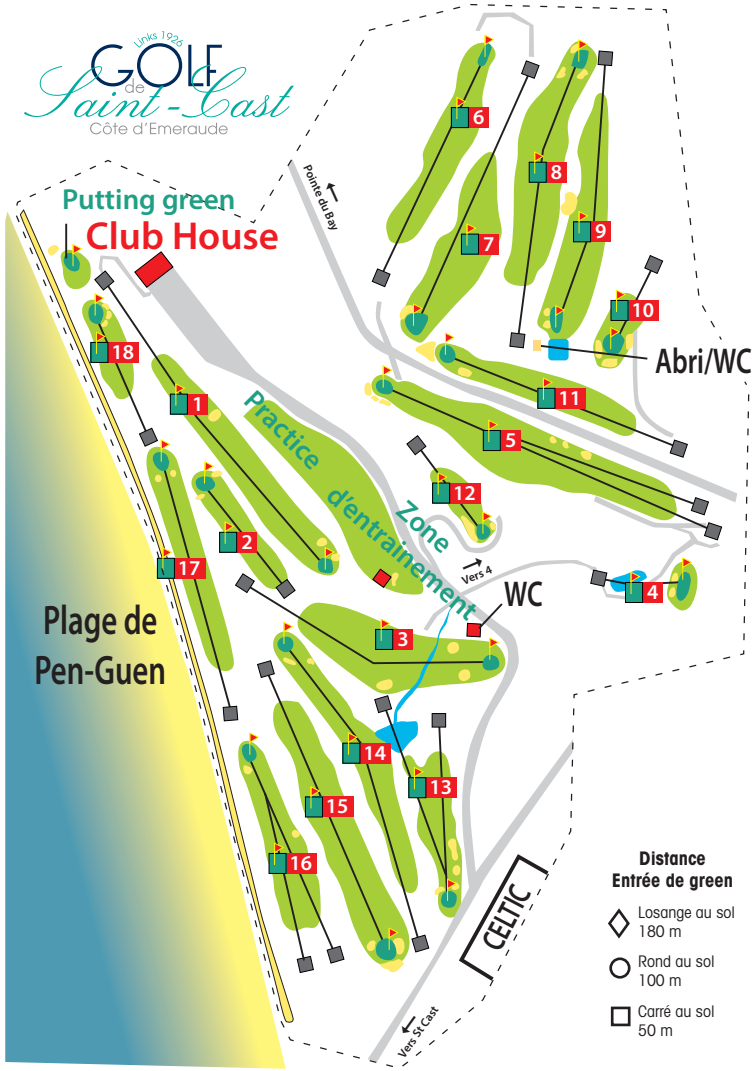


Tableau des scores

TROU	Slope	SSS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	ALLER	10	11	12	13	14	15	16	17	18	RETOUR	TOTAL
Rep. Blanc	127	68,6	453	142	282	116	433	291	338	322	305	2682	144	302	144	257	389	369	281	317	150	2353	5035
Rep. Jaune	124	67	422	133	274	103	390	261	300	322	295	2500	123	282	128	248	366	331	281	315	137	2211	4711
Rep. Bleu	124	70,2	405	119	240	98	356	253	296	279	286	2332	123	262	128	227	347	331	240	283	108	2063	4395
Rep. Rouge/violet	121	68,4	363	114	240	90	356	230	276	279	276	2224	106	243	112	227	347	302	240	260	98	1916	4140
Rep. Orange	100	54	210	125	85	90	230	110	145	145	267	1482	114	130	112	80	135	218	222	130	86	1 227	2709
PAR			5	3	4	3	5	4	4	4	4	36	3	4	3	4	4	4	4	4	3	33	69
COUP REÇUS			4	16	2	18	10	14	8	6	12		17	13	15	11	1	3	5	7	9		
Joueur 1																							
Joueur 2																							
Joueur 3																							
Joueur 4																							

RÈGLES LOCALES

Hors Limites :
-Hors compétitions fédérales, les piquets prévalent sur les lignes.
-La route d'accès au golf, le practice, le parking et l'atelier sont hors limites.
-Pour le jeu des trous 5, 7 et 11, une balle qui franchit la route attenante, et vient reposer au-delà de celle-ci, est hors limite.

Conditions anormales du parcours et obstructions inamovibles (R16) :
-Lorsqu'une racine d'arbre affleurant sur le parcours interfère avec le lie de la balle ou le chemin du club, le joueur peut se dégager sans pénalité.
- Les routes et les chemins empierrés, gravillonnés ou goudronnés sur le terrain.
- Le mobilier de Parcours.
- Les pieux de bouchots derrière le green du 4, si la balle est perdue ou irrécupérable, à l'intérieur des pieux, la règle 16.1.e s'applique.
- Massifs de jeunes plantations : zones délimitées par des bâches plastiques, du paillage, des haubans, dégagement autorisé sans pénalité.

Zones à pénalités :
-Trou n°6 : la zone à pénalité située tout le long du trou à gauche s'étant à l'infini.
-Trou n°12 : la zone à pénalité située derrière le green du 12 s'étant à l'infini. Le jeu y est interdit. En plus des options des règles, R17.1d et 17.1e, le joueur peut également utiliser la D.Z située en avant du green à droite, avec un coup de pénalité.

Règle de la balle placée :
-Quand la balle repose sur toutes les zones tondues ras du parcours, le joueur peut relever, nettoyer et placer une balle à une longueur de carte de sa position initiale, pas plus près du trou, ni dans un obstacle, ni sur un green.

Terrain ou le jeu est interdit :
Tout green qui n'est pas celui du trou joué. Les zones encadrées par des piquets bleus.

Pénalités pour infractions à ces règles locales :
-Match Play : perte du trou.
-Stroke Play : 2 coups.

Distance entrée de green
-Losange au sol : 180 m—Rond au sol : 100 m—Carré au sol : 50 m